



Caravane et engin sur notre propriété

Par lili, le **14/01/2009** à **14:34**

Bonjour,rnrnNotre maison avait trouvé acquéreur au mois d'avril 2008. Un compromis de vente a été signé. "Les nouveaux propriétaires" ont tout de suite effectué des travaux (cloisons abattus etc.), vidé les pièces, arracher un pommier et autres travaux autour de la maison. Ils ont également apporté une caravane et engin mécanique. quelques mois plus tard ils se rétractent, refusent d'enlever ces 2 derniers, cherchant à chaque fois des excuses. rnNous avons mis des cadenas aux portes mais ils se sont permis de forcer une fenêtre pour rentrer. Nous les avons pris sur le fait et photographié.rnça dure depuis 2 mois et les visites reprennent.rnrn- Les photos (datées) peuvent-elles être comptées comme preuve?rn- Est-il possible de demander une indemnité de location pour ces engins.rn- Est-il possible de les faire enlever par un professionnel à ses frais ?rnrnPar avance merci.